

Sujet : [INTERNET] remarques enquête publique projet METHABAZ
De : "> Jean-Pierre Barre SFR (par Internet)" <jeanpierre.barre80@sfr.fr>
Date : 05/07/2018 09:25
Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Elément important du futur paysage entourant la transition énergétique, la méthanisation est un excellent moyen pour l'Agriculture d'améliorer son bilan carbone,

& en limitant la dépendance aux engrais classiques que l'on importe et qui coutent cher à produire, en les remplaçant par des digestats inodores (ce qui n'est pas le cas de la plupart des amendements organiques épandus actuellement dans la plaine)

& par l'utilisation dans le méthaniseur de coproduits abusivement appelés " déchets", qui ne sont pas en concurrence avec des cultures alimentaires (maïs en Allemagne). Il s'agit d'économie circulaire.

La potentielle inquiétude des riverains par rapport au trafic est infondée. Le transport des intrants se limite à 36000T/an soit le trafic de une journée et demie de la sucrerie soit 200 fois moins, venant essentiellement de la sucrerie sans passer par les villages avoisinants. Les exploitations qui reprendront le digestat sont situées dans un rayon de 15km.

Cette production d'énergie renouvelable est soutenue depuis des mois par les pouvoirs publics français et européens, l'Ademe, et la Région Grand Est. De plus ce projet local est soumis à l'analyse minutieuse des services de l'Etat au titre des ICPE.

Je tenais à vous faire part, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de mes remarques.

Cordialement et respectueusement.

Jean-Pierre BARRE
Courcy.
Jeanpierre.barre80@sfr.fr